

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

| | | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|------------------------|
| Nom de l'installation visitée | CENTRE D'HEBERGEMENT SAINT-EUSEBE | | |
| Statut | Public | Nbre de lits perm. au permis | 153 |
| Établissement | CISSS DE LANAUDIÈRE | Adresse | 585, BOULEVARD MANSEAU |
| Région | Lanaudière | Ville | Joliette |

Informations sur la visite

| | | | |
|----------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
| Date de la visite | 7 novembre 2023 | Reddition de comptes 1 | 7 mai 2024 |
| Date de transmission | | Reddition de comptes 2 | 7 novembre 2024 |
| | | Reddition de comptes 3 | 7 novembre 2025 |

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 1. S'assurer de mettre en place un comité de résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de comité de résidents. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 2. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie. | <ul style="list-style-type: none"> Les résidents ne sont pas consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. | Réalisé |

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|---|-------------------|
| 3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 4. S'assurer que le personnel respecte l'intimité du résident. | <ul style="list-style-type: none"> Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident. | En cours |

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 5. S'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions. | <ul style="list-style-type: none"> • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 6. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure. | <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 7. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination. | <ul style="list-style-type: none"> • Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du maintien de leurs capacités fonctionnelles. - du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et/ou de coucher. - de l'attention accordée à leur tenue vestimentaire. | Réalisé |

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 8. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger et que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas. | <ul style="list-style-type: none"> • L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu d'interactions entre le personnel et les résidents. • La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 9. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis. | <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. | Réalisé |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 10. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas. | <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. • Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents. | Réalisé |

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 11. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de comité milieu de vie. | En cours |
| 12. S'assurer d'aménager, d'adapter, de personnaliser et d'entretenir les lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit de la présence d'affichage professionnel dans les aires de vie des résidents. L'aménagement des lieux physiques ne prévoit pas d'espaces ou commodités dédiés aux résidents et leurs proches. Les lieux ne sont pas bien entretenus. | En cours |
| 13. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées. | <ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie n'est pas animé et n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. | Réalisé |
| 14. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie. | <ul style="list-style-type: none"> Aucun partenaire de la communauté n'est impliqué dans le milieu de vie. | En cours |